



**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES
ET PHYTOSANITAIRES**

**RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La communication ci-après, reçue le 31 janvier 2018, est distribuée à la demande de l'IICA.

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

1 CODEX ALIMENTARIUS

1.1. Formation technique consacrée au renforcement des capacités politiques de la JMPR: cette activité s'est déroulée à Ottawa dans l'Ontario (Canada), du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017. La formation technique visait à renforcer les capacités et les connaissances s'agissant des approches et des politiques de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), ainsi qu'à développer les capacités des experts d'Amérique latine et des Caraïbes et des autres experts internationaux grâce à une formation sur le cadre FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques, en particulier sur la JMPR. *Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)* et la FAO ont financé et soutenu la formation de 17 experts techniques dans le domaine de l'évaluation des pesticides et des risques. Quatre instructeurs ont dispensé la formation et un représentant du siège de la FAO a assisté aux réunions. Les 13 pays suivants ont bénéficié de ces séances de formation: Brésil, Chili, Chine, Colombie, Grèce, Inde, Kenya, Malaisie, Thaïlande, Ouganda, Finlande, Japon et Royaume-Uni. Les instructeurs venaient du Brésil, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et du Canada.

1.2. Programme de jumelage Nicaragua – Chili: deux activités ont été organisées à Managua (Nicaragua) du 29 janvier au 1^{er} février 2018, dans le but de renforcer la place du Codex Alimentarius dans ce pays et de sensibiliser à ce dernier. Ces activités ont bénéficié du soutien technique du gouvernement chilien et du financement du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA).

1.3. Un atelier sur l'évaluation des risques a été organisé dans le but de renforcer les connaissances de base en matière d'analyse des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments. Un deuxième atelier consacré à la promotion et au positionnement politique s'est déroulé en présence de délégués de haut niveau.

1.4. Programme de jumelage Costa Rica – Brésil – OPS: en novembre 2017, l'IICA a organisé une activité dans le cadre du programme de jumelage du Codex Alimentarius au Costa Rica. Cette activité a bénéficié du soutien technique de l'OPS et du gouvernement brésilien, et d'un financement de l'USDA et de l'OPS.

1.5. À cette occasion, des représentants des services vétérinaires du Costa Rica, des professionnels des secteurs public et privé concernés par l'agroalimentaire, des acteurs de l'industrie et des universitaires se sont réunis au siège de l'IICA pour recevoir une formation et débattre de l'importance des normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour la santé publique et le commerce international.

1.6. Pendant cinq jours, les participants se sont consacrés à l'examen des incidences de l'analyse des risques liés aux résidus de médicaments vétérinaires, aux pesticides et aux contaminants présents dans les aliments destinés à la consommation humaine, conformément aux limites maximales de résidus (LMR) définies dans le Codex Alimentarius. Leur objectif était d'identifier les obstacles et les lacunes en matière d'information, afin que le JECFAS et la JMPR disposent des études et données scientifiques nécessaires pour évaluer ou réévaluer un médicament vétérinaire, un pesticide ou un contaminant. Cette activité a été diffusée en ligne et 158 connexions directes depuis 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont été enregistrées.

1.7. Réunions virtuelles de coordination dans le cadre du CCLAC: 13 réunions virtuelles sont déjà programmées pour 2018 au titre du soutien que l'IICA accorde au CCLAC en matière de communication et de coordination. Ces réunions auront lieu avant celles du Codex. Tous les pays membres du CCLAC (33 au total) pourront y participer et un service d'interprétation simultanée sera assuré. Ces réunions visent à favoriser la coordination régionale et l'identification de thèmes ou de positions communes. La plate-forme technologique de l'IICA mise à disposition pour ces réunions a été utilisée pour la première fois lors d'une réunion d'un groupe de travail physique du Codex Alimentarius, dans le but de donner aux pays qui ne pouvaient pas assister à la réunion la possibilité d'y participer à distance. La réunion en question s'est déroulée en décembre à Santiago du Chili, dans le cadre d'un groupe de travail du CCFICS. L'IICA espère vivement pouvoir apporter un soutien plus fréquent et plus efficace pour ce type d'initiative.

1.8. Réunions virtuelles de coordination: dans le cadre du programme de protection zoosanitaire et phytosanitaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires et en collaboration avec l'USDA, l'IICA organisera quatre réunions virtuelles de préparation aux réunions du Codex Alimentarius. Ces réunions visent à encourager les discussions techniques sur les points de l'ordre du jour qui seront abordés lors des réunions du Codex Alimentarius. À cette occasion, les quatre réunions suivantes seront organisées: CCFA – 20 février 2018; CCCF – 1^{er} mars 2018; CCRVDF – 20 mars 2018; et CCPR – 22 mars 2018.

1.9. Programme de participation aux réunions du Codex Alimentarius: en 2017, l'IICA a soutenu la participation à 9 comités du Codex Alimentarius, grâce à 49 subventions ou appuis financiers dont ont bénéficié 22 pays au total. Le programme de participation est financé grâce à des ressources du Département de l'agriculture des États-Unis et est mis en œuvre par l'IICA.

2 AUTRES ACTIVITÉS

2.1. S'agissant de la modernisation des systèmes nationaux de protection zoosanitaire et phytosanitaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, l'outil Performances, vision et stratégie pour les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des produits alimentaires, les services nationaux de préservation des végétaux et les services nationaux de santé animale a été appliqué en Jamaïque. Cette activité a été l'occasion de présenter et d'examiner les résultats obtenus à partir des renseignements tirés des enquêtes et d'établir un dialogue entre les différents acteurs. Elle a également permis aux participants d'identifier les obstacles et les possibilités, et de proposer des stratégies pour atteindre les niveaux de performance considérés comme appropriés pour les différentes composantes évaluées avec ces instruments.

2.2. Renforcement des capacités conformément à la Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSMA): avec l'appui de l'USDA/FAS et de l'USAID, l'IICA a continué de soutenir ce processus en organisant des ateliers de formation de formateurs au Guatemala, au Pérou et en Colombie. Cent trente professionnels ont été formés sur ce thème et se sont à leur tour engagés à former gratuitement au moins 15 participants par pays.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Robert Ahern (Robert.ahern@iica.int)
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), <http://www.iica.int>